ÉLECTIONS LÉGISLATIVES — MARS 1973
15e Circonscription — XIVe Arrondissement

VOTER C'EST CHOISIR

Choisir la République d'abord

Elle a besoin en effet d'être « choisie » en permanence parce qu'elle n'est pas l'affaire seulement des élus mais **d'abord** des citoyens, c'est-à-dire **vous.**

Elle a besoin d'être choisie aujourd'hui car elle est doublement menacée :
— par l'Union de la gauche qui mettrait les communistes au pouvoir en France,
— par le retour aux impuissances de la IVe République : alors les gouvernements fragiles naissent et disparaissent sans que les citoyens aient leur mot à dire.

Choisir ensuite l'efficacité

Ne gaspillez pas le **pouvoir de votre bulletin de vote.** Ne le confiez pas à des candidats dont les chances sont si faibles que, jouant leur carte personnelle, ils feraient de votre choix une voix perdue.

Choisissez des hommes qui, dès le premier jour, savent choisir.

Ecartez les candidats qui ne savent pas choisir, quoiqu'ils en disent, entre l'Union des Républicains pour le Progrès, c'est-à-dire la majorité, d'une part, et la coalition communiste, de l'autre.



J'ai choisi un combat sans équivoque

— Comme aux premiers jours de la Résistance, répondant à l'appel du Général de Gaulle, j'entrais dans les équipes des mouvements unis de la Résistance, puis devenais membre fondateur du C.N.R. (Conseil National de la Résistance).

— Comme Ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme à partir de 1948, je me battais pour multiplier par tous les moyens le nombre de logements construits et pour permettre aux plus défavorisés d'y habiter.

— Comme Ministre du Travail, j'ai préféré démissionner par fidélité aux engagements pris devant mes électeurs pour la construction de l'Europe.

— Comme en 1958, en votant la Constitution de la Ve République.

— Comme député, en m'acharnant depuis 15 ans, avec succès, à détruire les bidonvilles qui entouraient la Capitale, et à promouvoir l'amélioration de l'habitat insalubre.

— Comme rapporteur de la loi anti-casseur, en m'attachant à préserver efficacement l'ordre républicain, car, sans lui, il en est fini des libertés et du progrès social.

— Comme membre de la Commission des Lois, en luttant pour que soient enfin reconnus les droits réels de la femme : loi sur l'autorité parentale, sur la filiation, et sur l'égalité des salaires, notamment.

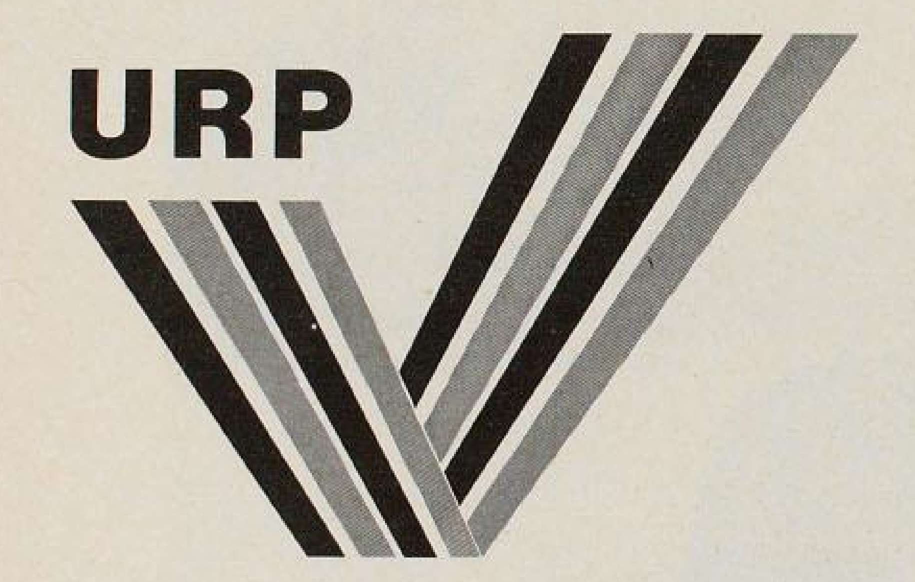
— Comme Président d'un des trois groupes parlementaires de la majorité, en élaborant avec Jacques CHABAN-DELMAS et Pierre MESSMER les grands textes de loi qui ont jeté les bases de la nouvelle société.

VOUS CHOISIREZ AVEC MOI LA MAJORITE

Vous choisirez ceux qui ont fait leurs preuves, même si nos réalisations pourtant considérables frappent moins l'imagination aujourd'hui que les promesses ruineuses et trompeuses du « programme commun ».

Vous choisirez ceux qui ne craignent pas de proclamer leur fidélité aux Institutions et à Georges POMPIDOU.

Les vrais gaullistes se reconnaîtront dans un gaulliste de la première heure, et sauront choisir un homme libre qui est toujours resté fidèle à son idéal.



CLAUDIUS PETIT

Compagnon de la Libération
Officier de la Légion d'Honneur
Ancien Ministre
Vice-Président de l'Assemblée Nationale

suppléant : **LIONEL ASSOUAD**

Conseiller de Paris du XIVe
Vice-Président de la Commission des Affaires Sociales
Vice-Président du Conseil de Paris en 1971-1972

IMP. WATELET - ARBELOT - PARIS